

POLITIQUE D'ANNULATION DE FORMATIONS AU REGROUPEMENT



(SOIRS ET SAMEDIS)



Pour aviser le plus rapidement possible les participantes de l'annulation des activités de formation lors d'une tempête ou pour toute autre raison, nous avons établi les procédures suivantes :

- Un message sera enregistré dans la boîte vocale de la réception du Regroupement au



(418) 842-2521 poste «0»

- Un message sera publié sur notre site Web : www.rcpegc.org
- Si des employées de CPE sont inscrites dans les ateliers ayant lieu en soirée ou le samedi, nous contacterons la «personne à rejoindre en cas d'urgence» inscrite sur le formulaire d'inscription des formations. Cette dernière devra contacter les personnes concernées de son CPE.

Nous vous prions donc de vous assurer que nous disposions des coordonnées personnelles d'une personne à rejoindre en dehors des heures d'ouverture de votre CPE et d'avoir en votre possession les coordonnées de votre personnel.

Le Regroupement s'occupera de rejoindre les responsables de garde en milieu familial concernées.

- Nous vous contacterons par la suite pour vous informer de la date de reprise de l'activité.

Nous demandons aux directeurs et directrices d'aviser toutes les personnes concernées par cet avis.

Merci de votre collaboration.